



COMMUNIQUE OFFICIEL

Pour faire suite aux annonces du Président de La République, la fermeture des écoles, de la crèche, de la cantine scolaire et du service de garderie périscolaire sur la commune des GETS est confirmée à partir de **LUNDI 16 MARS 2020 et jusqu'à nouvel ordre.**

Contrairement aux grèves, où la Commune met en place un service minimum, aucun service de garderie ne sera organisé dans le cadre de la fermeture des écoles décidée par l'Etat.

Il appartient à chaque famille de gérer la garde de ses enfants pendant toute la durée de la fermeture de l'école.

Nous vous tiendrons informés, de l'évolution de la situation en fonction des décisions gouvernementales.

Aux GETS, le 13/03/2020

